

# Construire les bases de la relation employeur.se.s – salarié.e.s

## PUBLIC CIBLE

Agriculteurs.trices impliqué.e.s dans des associations / syndicats

## OBJECTIFS

Ouvrir un espace de dialogue et de co-construction sur les droits et des employeurs et des salariés

## ENJEUX

Le secteur agricole est le 2ème employeur de France. Pourtant les agriculteurs n'ont pas de formation dans la gestion des ressources humaines et connaissent mal le droit du travail. Cela peut mener à des situations conflictuelles. Au sein de l'exploitation ou dans le cadre d'une responsabilité associative ou syndicale, l'agriculteur employeur a besoin des compétences de base pour réussir un recrutement et pour créer un cadre favorable à une collaboration efficace. Il y a une demande forte, de la part des agriculteurs, de se former pour faciliter la prise de responsabilités et améliorer la communication, l'organisation du travail.

## PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

## CONTENU

- Qu'est-ce que la fonction « employeur » ? Sur la ferme, dans une grande entreprise, dans une association / un syndicat ?
- Poser la base des droits et devoirs de chacun : outils mis à disposition des employeurs et des salariés. Posture de l'employeur et posture du salarié
- Co-construire un fonctionnement associatif / syndical adapté au contexte, aux besoins, aux forces vives : répartition des tâches et missions
- Partager et échanger sur la posture de chacun à partir d'études de cas sur des thématiques telles que : la militance, savoir dire non, la distance

Bilan de fin de formation

## MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation se construit autour des questions et des situations amenées par les participants et à partir d'études de cas, d'apports et d'échanges d'expériences

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Nous utilisons une grille d'évaluation, d'utilisation intuitive, qui permet au stagiaire d'exprimer ses attentes pour la suite ainsi que sa satisfaction ou son désaccord selon des axes variés : organisation logistique, rythme de la formation, qualité des interventions

## DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

## RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert,qualiopi,datadock

## DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

### Infos complémentaires

#### ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Aveyron

**DURÉE** : 1 jour(s)

**DATE LIMITE** : 07/09/2022

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

#### TARIFS

Adhérent	238 €
Non adhérent	238 €
Non agricole	238 €

#### Finançable par le fond de formation Vivea

Formation prise en charge par VIVEA, Pôle Emploi, voir OPCO. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement

#### ATTESTATION

Remise en fin de formation

#### RENSEIGNEMENTS

Elisa MICHEL-MAYNIER  
addear12@orange.fr  
ADDEAR de l'Aveyron  
La Maison des Paysans  
7 Côte d'Olemps  
12510  
Olemps  
Tel. 05-65-67-44-98  
N° d'organisme de formation :  
73120041012

#### MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

**NOTE** : Repas partagé

Date	Lieu	Intervenant
13/09/2022	Maison des Paysans Côte d'Olemps 12510 Aveyron	<p>Amélie Pelletier, animatrice de la commission paritaire de la convention collective de la Confédération paysanne, de la FADEAR et de leurs organismes affiliés, en charge de l'accueil et de la formation des salarié.e.s, de la professionnalisation des employeur.se.s. Formée sur les bases du droit du travail et spécialisée sur la gestion des ressources humaines</p> <p>Patrick Perles : paysan membre de Commission paritaire de la convention collective de la Confédération paysanne, de la FADEAR et de leurs organismes affiliés</p>

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))